

Maison des Familles de Montdidier
2 Av. du 8 Mai 1945
Mail : / tél

Objet : courrier aux 3 candidats à l'élection municipale

A Montdidier, le jeudi 26 février 2026

Monsieur,

Nous sommes des parents, bénévoles, professionnels et habitants de Montdidier. À l'occasion des élections municipales, nous souhaitons vous faire part de nos attentes pour l'avenir de notre commune.

Depuis bientôt 10 ans, la Maison des familles est un lieu essentiel à Montdidier : soutien à la parentalité, accompagnement des victimes de violences intrafamiliales, aide aux devoirs, temps de répit, espace d'écoute et de lien social.

Reconnue Espace de Vie Sociale, elle accompagne chaque année de nombreuses familles (102 familles 2025) et contribue concrètement à la cohésion sociale de notre ville. Nous souhaitons que ce rôle soit pleinement reconnu et consolidé dans les années à venir.

Nos attentes

1. Un dialogue renforcé avec la municipalité

Nous demandons qu'un interlocuteur municipal assure un lien régulier avec la Maison des familles et entre les différentes structures et associations locales. Nous souhaitons :

- être mieux associés aux projets concernant les familles ;
- que les actions menées en partenariat avec la ville soient davantage valorisées ;
- qu'un cadre de concertation régulier soit mis en place.

Les familles et les associations sont des acteurs de terrain. Nous voulons contribuer pleinement au dynamisme de notre commune.

2. Un soutien aux familles en difficulté économiques

De plus en plus de familles rencontrent des difficultés pour payer leurs factures d'électricité ou d'eau. Nous souhaitons connaître votre position quant à la proposition suivante : donner la possibilité aux familles de régler leurs factures avec le chèque offert par la Mairie.

L'accès à l'énergie et à l'eau conditionne la dignité et la stabilité des foyers.

3. Un accès facilité aux services sociaux

Aujourd'hui, beaucoup d'habitants ne savent pas vers qui se tourner en cas de difficulté.

Nous souhaitons connaître vos engagements pour garantir un accès simple, lisible et efficace aux services sociaux de la commune, notamment à travers un Centre communal d'action sociale (CCAS) clairement identifié.

Nous attendons également des propositions concernant la mobilité des familles, afin de faciliter les déplacements vers les écoles, les services publics, les commerces et les structures de soins.

L'accès aux droits et aux services ne doit pas dépendre de la capacité à se déplacer ou à s'informer seul.

4. La sécurisation des abords la Maison des familles

Les abords de la Maison des Familles sont dangereux et son accès est difficile notamment pour les personnes en situation de handicap.

Pour assurer la sécurité des enfants et des parents, nous demandons :

- la réfection du passage piéton ;
- la mise en place d'une signalisation adaptée ;
- l'étude d'aménagements complémentaires permettant de sécuriser durablement la zone.

La sécurité des familles doit être une priorité partagée.

Notre démarche est constructive et non partisane.

Nous souhaitons simplement que la voix des familles soit entendue et prise en compte dans les décisions qui engageront Montdidier pour les six prochaines années.

Nous serions heureux de connaître vos engagements sur ces sujets.

Veillez croire, Monsieur, en l'expression de notre considération respectueuse.

**Les parents, bénévoles et professionnels
de la Maison des familles de Montdidier**